

VOCATION III – Impulser et soutenir de nouveaux modèles économiques

Orientation 7 : Accélérer la transition alimentaire et agricole

Mesure 18 – Construire un système alimentaire sain, local et équitable

Mesure 19 – Soutenir une agriculture de proximité et respectueuse du vivant

Texte d'introduction de l'orientation

L'agriculture et l'alimentation sont les thèmes ayant suscité le plus de réflexion et d'échanges entre les habitants, lors de la concertation. Cette préoccupation n'est pas récente mais elle prend de nouvelles formes. Les citoyens souhaitent ainsi de plus en plus faire valoir leur rôle de consomm'acteur.

Le système alimentaire actuel s'inscrit dans une économie mondialisée qui a permis de disposer d'une alimentation moins chère, plus sûre et plus facile d'accès, quelle que soit son origine géographique. Néanmoins, ce modèle n'a pas que des avantages et il montre aujourd'hui ses limites. Dégradation des ressources naturelles, contribution au changement climatique, standardisation de notre alimentation sont autant d'impacts négatifs qui rendent nécessaires l'impulsion rapide d'une transition agricole et alimentaire. Celle-ci devra permettre de contrer efficacement ces évolutions négatives tout en conservant son efficacité nourricière.

Cette transition concerne la production agricole mais aussi le système alimentaire dans son ensemble en favorisant le partage et la concertation entre les acteurs. Les projets concernés devront veiller à articuler les logiques marchandes et non marchandes afin d'assurer une réelle durabilité des actions menées.

Cette trajectoire de transition doit aider à mieux décrypter le système alimentaire en place pour l'orienter vers des principes de consommation alimentaire locale, saine, équitable et accessible pour tous (mesure 18). En parallèle, seront menées des opérations visant à développer une agriculture territoriale, agroécologique et performante (mesure 19).